



europ' essonne

RAPPORT D'ACTIVITE 2007

Document présenté en conseil communautaire du 28 mai 2008



EUROP'ESSONNE

- Créée par arrêté préfectoral le 31 décembre 2006, la Communauté d'Agglomération prend le nom d'Europ'Essonne et regroupe les dix communes qui composent désormais son territoire : Ballainvilliers, Champlan, Chilly-Mazarin, Epinay-sur-Orge, La Ville-du-Bois, Longjumeau, Massy, Morangis, Saulx-les-Chartreux et Villebon-sur-Yvette.
- Modifiée par arrêté préfectoral du 08 octobre 2007 pour la compétence transport de personnes.

LES TEXTES FONDATEURS

- **Une charte** reprise en préambule des statuts, qui énonce des objectifs prioritaires, notamment :
 - développer la solidarité intercommunale par la création de nouvelles richesses qui entraîneront la mise en place de nouveaux services à la population,
 - Préserver le rôle de proximité des communes et l'équilibre environnemental des territoires,
 - Mutualiser chaque fois que possible.
- **Des statuts** : communauté d'agglomération à échelle humaine, elle est axée sur l'expertise et les projets, avec des règles de représentation favorables aux communes les moins peuplées.
- **Un pacte financier** qui promeut la solidarité entre ses membres par des mécanismes de redistribution, de sécurisation en cas de baisse des ressources et d'intéressement à la progression de taxe professionnelle sur chaque territoire communal.

UNE ORGANISATION MOBILISATRICE POUR LES ELUS COMMUNAUTAIRES

- Dix Vice-Présidents, représentant chaque commune, autour du Président.
- Un Bureau regroupant les 10 maires et 10 Conseillers, avec une délégation élargie pour une meilleure efficacité.
- Un règlement intérieur précisant les règles de fonctionnement du Conseil Communautaire.
- Cinq commissions pour une réflexion transversale sur les projets et les propositions de mise en œuvre.

Une activité soutenue dès la première année

- 7 Conseils communautaires.
- Des Bureaux communautaires, se réunissant en moyenne tous les 15 jours.
- Une alternance des lieux de réunion sur chacune des communes.
- Une organisation technique transitoire, reposant exclusivement sur l'expertise des cadres communaux, en activité publique accessoire, représentant 5 équivalents temps plein pour la phase de lancement de l'agglomération.

LES COMPETENCES

Conformément aux statuts

➤ Compétences obligatoires

- ↳ développement économique
- ↳ aménagement de l'espace communautaire
- ↳ équilibre social de l'habitat
- ↳ politique de la ville dans la communauté

➤ Compétences optionnelles

- ↳ eau
- ↳ action sociale d'intérêt communautaire
- ↳ construction, aménagement, entretien, gestion d'équipements culturels, sportifs et de loisirs d'intérêt communautaire

➤ Compétences facultatives

- ↳ protection et mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie
Transports (PLD, parcs de stationnement d'intérêt communautaire, transport de personnes)
- ↳ développement du réseau haut débit

COMPOSITION DU BUREAU

de janvier 2007 à avril 2008

M. Vincent DELAHAYE Président,

M. Pierre BETSCH 1^{er} Vice-Président, M. Gérard FUNES 2^{ème} Vice-Président , M. Marc LOUE 3^{ème} Vice-Président, M. Guy MALHERBE 4^{ème} Vice-Président, M. Bernard NIEUVIAERT 5^{ème} Vice-Président ,M. Daniel TREHIN 6^{ème} Vice-Président, M. Jean FLEGEO 7^{ème} Vice-Président , M. Jean-Pierre MEUR 8^{ème} Vice-Président, M. Dominique FONTENAILLE 9^{ème} Vice-Président, M. Henry QUAGHEBEUR 10^{ème} Vice-Président .

Membre du Bureau :

Mme Brigitte PUECH, M. Henri FIORI, Jacques LEMAIRE, M. Dominique DECUGNIERE, Mme Monique CANCALON, Mme Brigitte BOUVIER, M. William GAUTHERIN, M. Patrick BATOUFFLET, M. Pierre-André WILTZER.

LES COMMISSIONS

- 1ère commission : Finances, personnel, et affaires générales (Pierre BETSCH, Guy MALHERBE)
- 2ème commission : Développement économique, aménagement du territoire, technologies de l'information et de la communication (Daniel TREHIN, Henry QUAGHEBEUR)
- 3ème commission : Transports, stationnement travaux et eau (Gérard FUNES, Jean-Pierre MEUR)
- 4ème commission : Action sociale, logement, PLH, politique de la ville (Dominique FONTENAILLE, Jean FLEGEO)
- 5ème commission : Environnement, sport, culture, communication (Bernard NIEUVIAERT, Marc LOUE)

Synthèse des travaux de la 1^{ère} commission

- Réflexion sur les exonérations fiscales et cotisations minimales de Taxe Professionnelle,
- Création de tableaux de bords,
- Appui au travail de la CLETC (Commission Locale d'Evaluation des Transferts de Charges),
- Travaux préparatoires sur le Budget Primitif (BP), sur le Débat d'Orientation Budgétaire (DOB) et sur les Décisions Modificatives (DM),
- Etudes des impacts financiers des projets traités par e² et analyse prospective.

Synthèse des travaux de la 2^{ème} commission

- Elaboration d'un tableau synthétique des Zones d'Activité Economique (ZAE) et visite commentée sur le terrain; exposé sur les enjeux de la définition de l'intérêt communautaire appliquée aux ZAE ; exposé sur les requalifications,
- Conception et réalisation d'une plaquette de présentation d'e² et participation au SIMI (Salon de l'Immobilier d'Entreprise),
- Lancement d'une étude commerciale, d'une étude de positionnement économique et d'une étude « Haut Débit »,
- Organisation d'une soirée débat avec 4 agglomérations voisines sur la définition de l'intérêt communautaire.

Synthèse des travaux de la 3^{ème} commission

- Analyse juridique sur la compétence transports,
- Proposition d'extension des compétences facultatives au « transport de personnes »,
- Proposition d'une convention avec le Syndicat Intercommunal des Transports en Commun,
- Elaboration du cahier des charges d'un Plan Local de Déplacement,
- Analyse juridique de la compétence « EAU ».

Synthèse des travaux de la 4^{ème} commission

- Elaboration du cahier des charges du PLH et suivi du lancement de la procédure,
- Proposition d'une convention avec l'Ecole de la 2ème Chance,
- Propositions sur la définition de l'intérêt communautaire en matière sociale sur la base de nouveaux services aux habitants,
- Proposition de positionnement de la communauté par rapport au PLIE (Programme Local d'Insertion par l'Emploi) et de façon plus large sur une nouvelle organisation territoriale.

Synthèse des travaux de la 5^{ème} commission

- Création de la charte graphique et du logo d'e²,
- Ebauche d'un site internet,
- Réalisation d'une lettre d'information destinée à la population d'e²,
- Elaboration du projet d'installation des panneaux e² aux entrées de villes,
- Concert du nouvel an organisé sur Massy et Longjumeau.

DES TRANSFERTS AUTOMATIQUES DÈS LE 01 JANVIER 2007

- L'eau,
- Les transports : transfert des lignes régulières (au sens du chapitre II du titre II de la LOTI),
- L'organisation du transfert au 01/01/2008 des deux navettes de Longjumeau.

Les charges correspondant à ces transferts ont fait l'objet d'un travail d'évaluation dans le cadre de la commission locale d'évaluation des transferts de charges.

Le travail à réaliser sur la définition de l'Intérêt communautaire permettra de poursuivre le transfert effectif des compétences.

LA CLECT

- Une assistance par un cabinet spécialisé pour l'élaboration et la formation des élus communautaires le 7 septembre 2007.
- Un planning mobilisant les communes de juillet à novembre 2007 pour collecter les informations nécessaires à l'évaluation des charges transférables.
- Les 7 septembre, 2 et 11 octobre, les membres de la commission présidée par M. RIEGERT ont procédé à l'évaluation des transferts « eau et transports urbains ».
- L'adoption du rapport définitif a eu lieu le 28 novembre 2007, pour un montant total transféré de 343.982 €.

LES SYNDICATS INTERCOMMUNAUX

Europ'Essonne est membre du :

- ↳ SIEP Nord Centre Essonne, syndicat mixte en vue de l'élaboration du SCOT,
- ↳ Adhésion en projet au Syndicat Intercommunal de Transports Collectifs (Nozay, Longpont-sur-Orge, Ballainvilliers, La Ville des Bois, Epinay-sur-Orge) au titre de la compétence transport.

PREMIÈRES ACTIONS D'EUROP'ESSONNE

- ↳ Soutien à l'Ecole de la deuxième chance : en partenariat, notamment, avec le Conseil Général de l'Essonne et la Région, projet d'ouverture d'un établissement dans le Nord Ouest de l'Essonne.
- ↳ Adhésion au Groupement d'Intérêt Public de l'Opération d'Intérêt National.
- ↳ Contribution au projet de Schéma Directeur Régional Ile de France.

PREMIERES OPERATIONS DE COMMUNICATION

- ↪ Définition et déclinaison d'une charte graphique et d'une identité visuelle
- ↪ Edition et diffusion de supports de communication Europ'Essonne
- ↪ Participation au SIMI 2007 (salon de l'immobilier d'entreprise)
- ↪ Edition d'une plaquette « Europ'Essonne territoire de performance 2 »
- ↪ Conception de panneaux d'entrée de ville
- ↪ Ebauche d'un site internet

ETUDES EN COURS

- Lancement du Plan Local de l'Habitat,
- Préparation du Plan Local de Déplacements,
- Lancement d'une étude de positionnement économique du territoire (LINK'S),
- Lancement d'une étude sur un schéma commercial,
- Lancement d'une étude sur le Haut Débit (LOOPGRADE/ DE LA TAILLE),
- Participation à la préfiguration de l'Agence d'Urbanisme sur le périmètre de l'OIN.

COMMANDE PUBLIQUE

- Détermination des règles internes pour les seuils de commande publique,
- Marché de prestations juridiques et financiers (GIANINA/SETEC) (08/07),
- Aucun contentieux en cours,
- Des réalisations financières conformes aux prévisions.

LES GRANDS PRINCIPES FINANCIERS

(conformément au pacte financier)

- Pas de fiscalité propre à l'intercommunalité,
- Institution d'un taux de TPU de 15,15% sur le territoire, avec une durée d'unification des taux de 8 ans,
- Mise en place d'une AC (attribution de compensation) et d'une DSC (dotation de solidarité communautaire) votées à l'unanimité.

DONNÉES BUDGÉTAIRES

- Vote du budget primitif le 13 février 2007 pour un montant de 84,55 M€,
- Notification du montant prévisionnel des AC d'un montant de 82.813 K€ le 13/02/2008,
- Ouverture d'une ligne de trésorerie auprès de la Caisse d'Epargne d'Ile de France pour un montant de 5 M€,
- Exonération facultative de TP en faveur des établissements de spectacle et diffuseurs de presse,
- Un compte administratif 2007 conforme aux prévisions, et qui présente un résultat net de clôture de 1.393.299,62 € pour un budget total en recettes de 85,6 M€,
- Un compte de gestion 2007 présentée par le Comptable du Trésor, conforme au compte administratif 2007.

DONNÉES BUDGÉTAIRES (suite)

↳ En recettes de fonctionnement :

- ✓ 53,7 M€ de produit de TP
- ✓ 30,4 M€ de compensation de TP
- ✓ 1,5 M€ de DGF

↳ En dépenses de fonctionnement :

- ✓ 83,18 M€ de reversement aux communes pour les AC
- ✓ 0,22 M€ au titre de la dotation de solidarité communautaire
- ✓ 0,24 M€ de frais de personnel
- ✓ 0,35 M€ de charges générales et de gestion
- ✓ 0,20 M€ de subventions transports

PERSPECTIVES 2008

- Définition de l'intérêt communautaire avant le 31/12/2008,
- Détermination du périmètre du SCOT,
- Poursuite des études initiées en 2007,
- Mise en place d'une organisation administrative dans des locaux provisoires.

Annexes

1. *Statuts*
2. *Compte Administratif 2007*
3. *Ordre du Tableau Communautaire (délibération de janvier 2007)*
4. *Documents de communication d'Europ'Essonne.*